



Dominant visuellement la composition avec ses quatre étages, la barre a fait l'objet du traitement architectural le plus soigné. Afin de compenser son horizontalité très marquée, la structure de la trame d'1,75 m est affirmée par la continuité verticale, sur toute la hauteur de l'édifice, des séparations en béton brut de décoffrage qui alternent avec les baies rectangulaires métalliques à trois ouvrants et les allèges revêtues de petits carreaux de grès émaillé bleu.

IVR11_20187800091NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation